



Dans ce numéro : Oléagineux et marchés internationaux

- Oléagineux : marché suisse 1
- Oléagineux internationaux: évolution des prix 2
- Céréales: prix internationaux 3
- Maïs grain: potentiel de production 3
- Chrysomèle des racines du maïs 4
- Commentaire: interdiction de matières actives 4

Colza : la demande dépasse l'offre

Transformation de la récolte 2019

Pour la récolte 2019, les quantités sous contrat représentaient 93'000 t de colza, 18'000 t de tournesol et 5'150 t de soja. La récolte effective de colza 2019 a été beaucoup plus faible qu'attendue, avec 67'843 t. La quantité de tournesol était également plus faible, avec 17'700 t. Seul le soja a dépassé la quantité contractuelle avec 5'350 t. Les faibles rendements et la demande élevée font qu'il n'y a plus de stocks de colza HOLL ou classique. Les rendements moyens en colza ont atteint 29.9 t, soit les plus faibles des cinq dernières années. Les causes de ces rendements très faibles sont d'une part la sécheresse de l'année dernière et les conditions difficiles lors des semis. D'autre part, une vague de froid et des chutes de neige au mois de mai ont causé des dégâts importants aux plantes jusqu'en plaine. Les rendements moyens du tournesol (30.0 dt/ha) et du soja (30.6 dt/ha) étaient par contre bons.

Bilan des quantités de colza, 2018-2020 (t)

	Récolte 2018	Récolte 2019	Récolte 2020
Stocks avant récolte	0	0	0
Quantité récoltée	77'500	68'000	88'000
Quantité transformée par les huileries (Quantité du contrat-cadre)	-77'500 (90'000)	-68'000 (93'500)	-88'000 (106'000)
Solde avant la récolte suivante = quantité en stock	0	0	0

Rétrospective: Récolte 2020

Pour la récolte 2020, les quantités contractuelles ont à nouveau été augmentées à 106'000 t de colza. En raison de l'absence de stocks, une quantité de 98'400 t a pu être attribuée, sans aucune réduction. Les estimations provisoires pour la récolte 2020, avec 88'000 t de colza, se situent en dessous de la quantité attribuée. Néanmoins, les rendements sont satisfaisants, avec en moyenne 36 dt/ha au niveau suisse. Il faut noter que les attributions se font souvent avec des rendements très élevés et difficiles à atteindre (39 dt/ha).

Les quantités contractuelles de tournesol (9'700 t) ont été entièrement utilisées, avec la production de 14'000 t. La prise en charge de cette quantité supplémentaire a été rendue

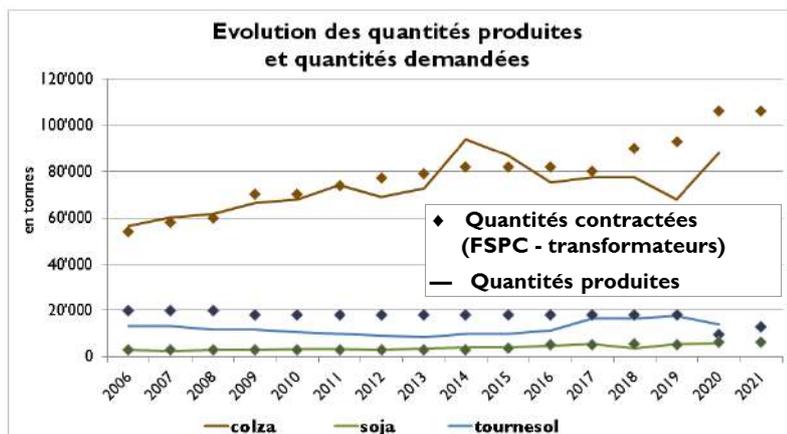
possible par les huileries en raison de la faible quantité de colza. Des réductions ont néanmoins été nécessaires pour éviter une situation excédentaire et une baisse des prix.

Attribution 2021

La quantité contractuelle pour la récolte 2021 se situe à nouveau à 106'000 t. 99'000 t ont été attribuées. En comparaison avec l'année dernière, les quantités attribuées ont à nouveau augmenté, même si le potentiel de commercialisation n'a pas encore pu être atteint.

La transformation du colza bénéficie toujours d'une croissance due au remplacement de la très critiquée huile de palme. De nombreux producteurs profitent de la demande élevée pour commencer la culture du colza ou augmenter leurs surfaces.

Il est également satisfaisant de constater l'augmentation du tournesol. Pour la récolte 2021, 14'430 t ont été attribuées (convention : 13'000 t). Des réductions des quantités attribuées ont parfois été nécessaires, afin d'éviter des excédents sur le marché qui feraient pression sur les prix. Les quantités contractuelles de soja ont également augmenté. 4'250 t ont été attribuées sur les 6'150 sous contrat. Les inscriptions sont toujours possibles.



Sources : FSPC, SwissOlio, swiss granum. Production de la récolte 2020 estimée.

Marché mondial du colza – récolte plus faible que la transformation prévue

La récolte 2020 de colza en Suisse était un succès. Les quantités récoltées ont nettement augmenté par rapport à l'année passée.

Pour rappel : en 2019, la récolte avait été mauvaise en raison des mauvaises conditions de semis. La quantité produite en 2020 reste toutefois en-dessous du potentiel de commercialisation. Au niveau mondial, la situation est identique.

Les estimations mondiales prévoient une utilisation de 70.7 millions de tonnes pour la saison 2020/2021. Avec un résultat de la récolte à 69.8 millions de tonnes, 1 million de tonnes devront être prises dans les stocks. La demande plus élevée fait suite à l'augmentation de la transformation en Chine.

La demande dépasse l'offre pour la troisième année consécutive et les stocks sont en diminution. Environ 5 millions de tonnes demeurent au niveau mondial.

Suisse : prix en augmentation

Swiss granum, en se basant sur les prix des huiles et des tourteaux, estime les prix moyens aux producteurs. Ceux-ci se situent, pour la récolte 2020, à Fr. 77.95/dt pour le colza et sont légèrement supérieurs aux prix de l'année dernière (+ Fr.1.45/dt pour le colza classique). Les prix pour le colza HOLL se situent, selon les estimations, à Fr. 85.-/dt (supplément HOLL compris).

Marché du tournesol : les surfaces augmentent

Les surfaces de tournesol ont progressé entre 2009 et 2019, pour atteindre quasiment 6'000 hectares.

En Suisse, les oléagineux sont cultivés sous contrat, ce qui permet d'adapter les quantités produites à la demande.

En 2020, les quantités contractuelles pour le tournesol ont été fortement réduites, suite à la grande augmentation de la demande en huile de colza. Pour les transformateurs, le colza est plus attractif car les débouchés sont présents et le pressage demande moins de travail.

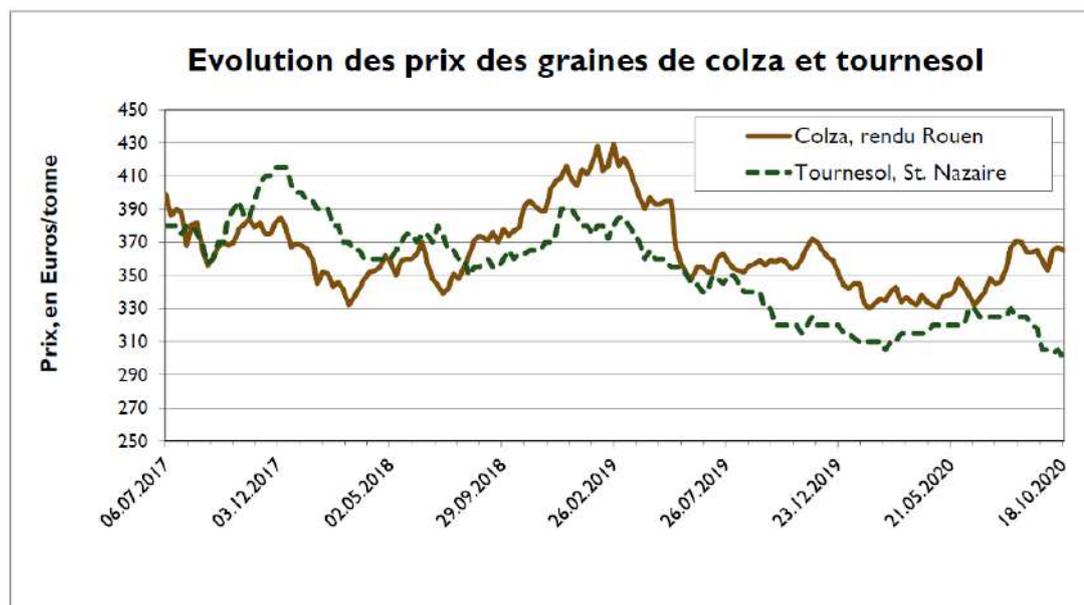
Ainsi, les quantités de tournesol ont été partiellement remplacées par du colza.

Lors des négociations pour la récolte 2021, la quantité contractuelle du tournesol a à nouveau nettement augmenté, grâce à la bonne collaboration avec nos partenaires.

Suisse : prix pour les tournesols

Les prix aux producteurs pour la récolte 2020 sont supérieurs à ceux de l'année passée pour le tournesol classique, car les prix pour l'huile sont plus élevés. Pour le tournesol HO, les prix sont plus bas que ceux de l'année dernière.

- Tournesol classique : Fr. 77.30/dt (+ 1.00 Fr./dt)
- Tournesol High Oleic: Fr. 81.80/dt (- 2.00 Fr./dt)



Source : terre-net (notations), recensement de prix FSPP (prix producteurs)

Céréales : les prix font le yoyo à la bourse

Les cotations boursières du blé ont fait les montagnes russes en 2020.

Au printemps, la crise du coronavirus a provoqué la fermeture des frontières, ce qui a interrompu le commerce global de certains biens. Dans le même temps, la main d'œuvre manquait à de nombreux endroits et les grands exportateurs ont limité partiellement les quantités exportées. Les prix des huiles ont en plus chuté, ce qui influence également les prix des matières premières. Sur la période de juillet 2019 à juillet 2020, les marchés internationaux des céréales ont joué au yoyo. A la fin de la saison, les prix oscillaient à nouveau à un niveau moyen.

Envol des prix en automne

Récemment, les cotations boursières ont vécu un envol, en raison de la faible récolte dans l'est de l'Europe, notamment en Russie. De plus, les agriculteurs sont préoccupés par la sécheresse qui a sévit en automne et qui aura vraisemblablement une influence négative sur la récolte 2021.

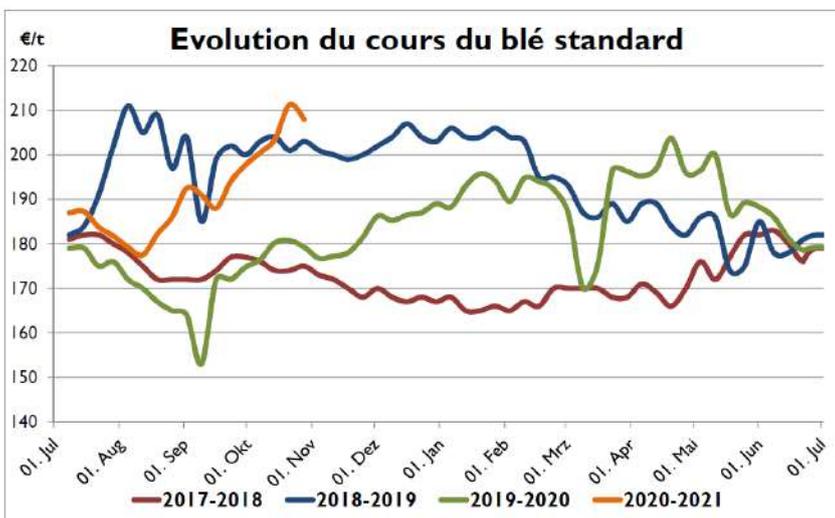
La forte demande est confrontée à une offre limitée, ce qui augmente les prix également en Europe. La sécheresse a également causé des problèmes aux USA et en Amérique du Sud.

Il est probable que cette hausse de prix ne soit que temporaire, mais la situation sanitaire rend tout pronostic difficile.

La FSPC suit de près l'évolution des prix internationaux. Sitôt que la protection à la frontière est trop faible pour les matières premières fourragères, la marchandise indigène est menacée par les importations. Il est essentiel que les prix à l'importation restent à un niveau acceptable, surtout dans ces périodes de fortes fluctuations, afin que notre production puisse être écoulee dans les meilleures conditions possibles.

Supplément aux céréales

Le supplément aux céréales pour l'année 2020 est fixé à Fr. 129.-/ha (un franc de plus qu'en 2019). Ce supplément est versé pour les surfaces de céréales fourragères et panifiables. Le budget provient des anciens soutiens à l'exportation de la Confédération.



Source : finanzen.net

Mais grain: grand potentiel de production

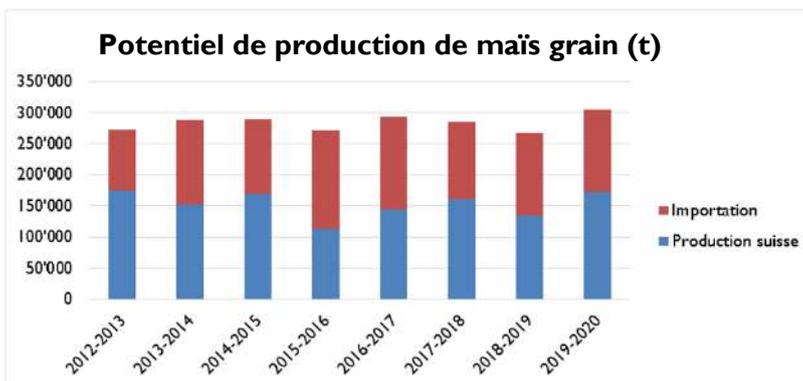
La culture du maïs grain destiné à l'alimentation animale bénéficie toujours d'un gros potentiel. Durant les dernières années (voir graphique), la moitié de la quantité nécessaire en maïs grain a été importée en Suisse.

Le maïs ensilage exerce une influence importante sur la quantité de maïs grain produite : en production fourragère, des rendements herbagers plus bas (dus à la sécheresse) seront compensés par le fait que le maïs sera ensilé au lieu d'être battu. La majorité des variétés peuvent être utilisées dans les deux canaux.

Comme il faut compter, à l'avenir, sur des périodes de sécheresse de plus en plus longues, le maïs bénéficie d'un gros potentiel car cette plante est résistante à la sécheresse.

Des études en Allemagne ont observé une évolution annuelle des rendements pouvant atteindre environ 1.6 dt/ha pour les nouvelles variétés.

Les prix indicatifs aux producteurs sont restés stables depuis 10 ans à Fr. 36.50/dt. Dans le recensement de prix de la FSPC pour la récolte 2019, les prix indicatifs ont été dépassés, avec une moyenne à Fr. 37.50/dt.



Source : swiss-impex, FSPC

La chrysomèle des racines du maïs

Les dégâts de la chrysomèle des racines du maïs sont causés principalement par les larves qui mangent les racines des plantes de maïs. La chrysomèle est soumise à une obligation d'annonce et les services phytosanitaires cantonaux surveillent les vols des adultes à l'aide de pièges à phéromones.

En 2020, la chrysomèle a été détectée dans 14 cantons. La situation est néanmoins sous contrôle, car les insectes sont « importés » des pays voisins, directement en volant ou en tant que passager clandestin par les voies de circulation.

Dans un rayon de 10 kilomètre autour des lieux de captures, il est interdit de cultiver du maïs en 2021 si du maïs était déjà en place cette année.

Chrysomèle du maïs – à quoi faire attention ?

Pour lutter contre la chrysomèle, il n'existe en Suisse aucun produit phytosanitaire. La lutte préventive par une rotation équilibrée est donc centrale. Une interdiction générale de cultiver du maïs après maïs n'est pour le moment valable qu'au Tessin.

Dans le reste de la Suisse, cette interdiction n'entre en vigueur que pour un rayon de 10 kilomètres autour des lieux de capture. Les services phytosanitaires cantonaux informent les producteurs concernés par cette interdiction.

Mesures préventives

Les chrysomèles femelles pondent leurs œufs principalement dans les champs de maïs. Si du maïs n'est pas cultivé l'année suivante sur la même parcelle, les larves meurent en raison du manque de nourriture.

Il n'est cependant pas possible d'atteindre une éradication complète, car des colonies établies sont présentes dans les pays voisins. La mesure préventive la plus efficace est la rotation des cultures. Il est recommandé, de manière générale, de ne pas cultiver du maïs après maïs.

Quels sont les risques si l'interdiction n'est pas respectée ?

L'interdiction de maïs après maïs dans le rayon de 10 kilomètres est une décision de portée générale. Cela signifie que tous les producteurs sont concernés, même s'ils ne touchent pas de paiements directs.

Les cantons peuvent ordonner la destruction de la culture, faire des retenues sur les paiements directs ou, en cas de dénonciation à la justice, envoyer des amendes.

A court terme, la lutte contre la chrysomèle par une rotation équilibrée augmente les coûts de production et compliquent parfois l'organisation de l'assolement. Cependant, quand on sait que les dégâts dus à la chrysomèle peuvent atteindre 50 %, voire plus, de la récolte, ce moyen de lutte est le meilleur, le plus simple et le moins coûteux à long terme.

Projet dans le canton de Lucerne

En 2019, un projet-pilote a été lancé dans le canton de Lucerne, pour évaluer l'évolution des populations dans une rotation « maïs-maïs-prairie-prairie ». Le suivi scientifique est réalisé par Agroscope. En 2020, aucun insecte n'a été détecté dans le périmètre du projet.

Commentaire : interdiction de matières actives

L'interdiction des traitements de semences dans les betteraves a parfois des conséquences désastreuses.

En 2020, il faut compter, en particulier en Suisse romande, avec des pertes de récolte importantes, qui sont la conséquence de l'interdiction des traitements de semences contre les dégâts de pucerons. Ces pucerons transmettent la maladie virale de la jaunisse, qui réduit fortement les rendements des betteraves. L'interdiction des traitements de semences est arrivée de manière soudaine et il n'existe pour le moment aucune alternative.

Pour les betteraves, la situation de cette année est un signe avant-coureur des conséquences d'une interdiction abrupte des matières actives sans alternative valable. Si les initiatives sur les produits phytos devaient être acceptées, nous retrouverions dans la même situation pour toutes les cultures.

La culture du colza est déjà actuellement soumise à une forte pression causée par l'interdiction des néonicotinoïdes. Le traitement de semences a été remplacé par des interventions sur toute la surface. D'autres interdictions de matières actives rendraient encore plus difficile la culture du colza. Déjà aujourd'hui, la demande en huile de colza suisse ne peut pas être couverte et les rendements varient d'une année à l'autre. La culture du colza en mode biologique n'est pratiquement pas possible, pour preuve les seulement 520 t produites en 2020. Les rendements en agriculture biologique varient fortement et peuvent être anéantis les mauvaises années. Les essais de sous-semis afin de réduire l'utilisation d'herbicides sont souvent couronnés de succès, mais nécessitent parfois des nettoyages supplémentaires lors des livraisons au centre collecteur.

La population devrait être consciente qu'en cas d'acceptation des initiatives, il faudra renoncer à l'avenir au sucre suisse et à l'huile de colza suisse. Les transformateurs subiraient également des conséquences dramatiques. Les sucreries devraient fermer, avec beaucoup d'emplois perdus. Les conséquences seraient aussi importantes pour les huileries.

La culture sans produit phytosanitaire, dans la situation actuelle, est purement et simplement impossible !



Fritz Glauser, président



Schweizerischer Getreideproduzentenverband
Fédération suisse des producteurs de céréales
Federazione svizzera dei produttori di cereali

Fédération suisse des producteurs de céréales

Belpstrasse 26
CH-3007 Berne

Téléphone : +41 31 381 72 03

Fax : +41 31 381 72 04

E-Mail : info@fspc.ch

Retrouvez plus d'infos sur www.fspc.ch

Prochaines publications :

Ce numéro clôt la publication des « Bulletins de marché » pour 2020. Le prochain bulletin paraîtra au printemps 2021 et vous informera à nouveau sur différents thèmes d'actualités.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.